

## Informations de base

**2023/2819(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Mesures d'urgence temporaires pour l'année 2023 en vue de résoudre des problèmes spécifiques dans le secteur des fruits et légumes, dus à des événements météorologiques défavorables et à des mesures connexes

Complétant [2018/0216\(COD\)](#)

### Subject

3.10 Politique et économies agricoles

3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)

3.10.06.01 Fruits, agrumes

3.10.06.02 Légumes

3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur